

# Projet de nouvel hôpital de Tarbes-Lourdes

## Réunions publiques d'information

Concertation préalable du public

13 mai – 13 juillet 2024

# Concertation Préalable sur le projet de nouvel Hôpital Tarbes–Lourdes

**Réunion d'ouverture du 15 mai 2024**

(Bourse du Travail - Tarbes)

- . **Saisine de la CNDP** par la Maîtrise d'ouvrage (CHTL 14/09 et C.D.65 le 20/9/23),
- . **Désignation de 2 garants** de la concertation le 4/10/23,
- . **Lettre de mission CNDP** du 6/10/23 : voir ci-après
- . **Garants de la CNDP désignés :**  
Virginie Allezard et Gilles Faure (coordonnées contact en fin de diaporama)

# La CNDP

(Commission Nationale du Débat Public)

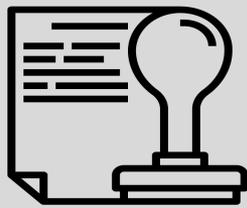
qu'est-ce que c'est ? :

**Une Autorité Administrative Indépendante**



## AUTORITÉ

*Habilité à prendre des décisions en son nom propre*



## ADMINISTRATIVE

*Institution publique*



## INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique*



## La CNDP défend un droit :

*Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

*Article 7 de la Charte de l'Environnement  
rendue constitutionnelle en 2005*

# Un droit qui sert à quoi ?

**A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises**

**Pourquoi ce projet ?**

**A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre**

**Comment ?**

**A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser**

**À quelles conditions ?**

**A permettre l'information et la participation de tous et de toutes, tout au long de la vie du projet.**

**Du suivi dans le temps**

# Les 6 principes de la CNDP (valeurs)



**INDÉPENDANCE**  
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



**NEUTRALITÉ**  
Par rapport au projet



**TRANSPARENCE**  
Sur son travail,  
et dans son exigence vis-à-vis  
du responsable du projet



**ARGUMENTATION**  
Approche qualitative  
des contributions, et  
non quantitative



**ÉGALITÉ DE  
TRAITEMENT**  
Toutes les contributions  
ont le même poids,  
peu importe leur auteur



**INCLUSION**  
Aller à la  
rencontre de  
tous les publics

# La Lettre de mission des garants

- . Elaborée par la commission spécialisée de la CNDP,
- . Formalisée dans un document spécifique signé le 6 octobre 2023,
- . Adressée aux garants avec la décision de désignation,
- . Transmise aux Maîtres d'ouvrages,
- . Constitue le cadrage des objectifs et des missions des garants, par rapport au projet, en conformité avec la « doctrine CNDP », et dans le cadre législatif concerné (L.121-17, L.121-15 et 16 du CE).
- . Mise en ligne sur le portail de la CNDP (et du MO).

# Les missions des garants

- . *Art. L121-17 du CE : en position de conseils, ils formulent, à l'issue de leur étude de contexte, des **préconisations ou recommandations à la MO** concernant l'**information** et la **participation du public**,*
- . **Dans le délai d'1 mois après la concertation préalable**, ils en réalisent un **bilan** et résument la façon dont elle s'est déroulée, notamment au regard de leurs préconisations, synthétisent les **observations présentées** en mentionnant, le cas échéant, les **évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable**.
- . **Ce bilan, après échange avec la CNDP, est transmis à la MO qui le publie sans délai sur le site de la participation. (Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique).**
- . **La concertation préalable s'achève avec la transmission à la CNDP des réponses du MO aux demandes des garants dans leur bilan (dans les 2 mois), également transmises aux services de l'Etat et publiée sur le site internet du MO.**
- . **Le bilan de la concertation préalable est également rendu public par les garants sur le portail CNDP à compter de la fin de la concertation.**

# L'étude de contexte des garants

- 1 - **Sur la période du 21 novembre 2023 au 26 janvier 2024 :**
  - - 100 personnes rencontrées et/ou contactées,
  - Usagers/citoyens, représentants 60 structures, institutions, personnalités, milieux associatifs, syndicats, partis politiques, représentants des personnels hospitaliers, professionnels de santé, représentants de collectivités territoriales, élus, services de l'Etat...
  
- 2 - A la suite de cette **étude de contexte**, nous avons transmis nos enseignements et préconisations fin janvier 2024, pour la mise en place de la concertation préalable par la MO,
  
- 3 – Nous produirons un bilan en fin de concertation (1 mois) transmis à la fois à la MO et à la CNDP, mesurant notamment l'écart entre le processus mis en place par la MO et nos préconisations.
  
- 4 – L'ensemble sera mis en ligne sur les portails MO et CNDP.

# La Concertation Préalable

- . Au titre de l'art. L 121-15-1 du Code de l'Environnement :
  - . « Elle doit *permettre de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet .../... des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.*
  - . Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, et y compris de son **absence de mise en œuvre.**
  - . Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... "**et ce jusqu'à l'enquête publique.**

# Concertation préalable sur le projet de nouvel Hôpital Tarbes–Lourdes

## Garants CNDP – Contacts :

Virginie Allezard  
virginie.allezard@garant-cndp.fr

Gilles Faure  
gilles.faure@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation  
244 boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

# Sommaire

1. Participer à la concertation
2. Le contexte du projet
3. Les scénarios envisagés
4. Les modalités de réalisation
5. Financement et calendrier
6. ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

# Participer à la concertation

*Réunions publiques d'information*



# Les objectifs de la concertation

**Présenter et expliquer  
le projet avec  
transparence**

**Associer tous les  
Bigourdans, de l'agglomération  
comme d'ailleurs**

**Faire dialoguer  
différents publics :  
professionnels ou pas**



**Analyser les enjeux  
de santé avec un  
regard panoramique**

**Nourrir la réflexion du  
Centre hospitalier en  
amont de l'instruction**

# Participer du 13 mai au 13 juillet 2024



## 16 registres papiers

(accueil des 2 hôpitaux,  
CD65, agglo, mairies)



## Registre numérique

et informations pratiques sur  
[www.ch-tarbes-lourdes.fr](http://www.ch-tarbes-lourdes.fr)



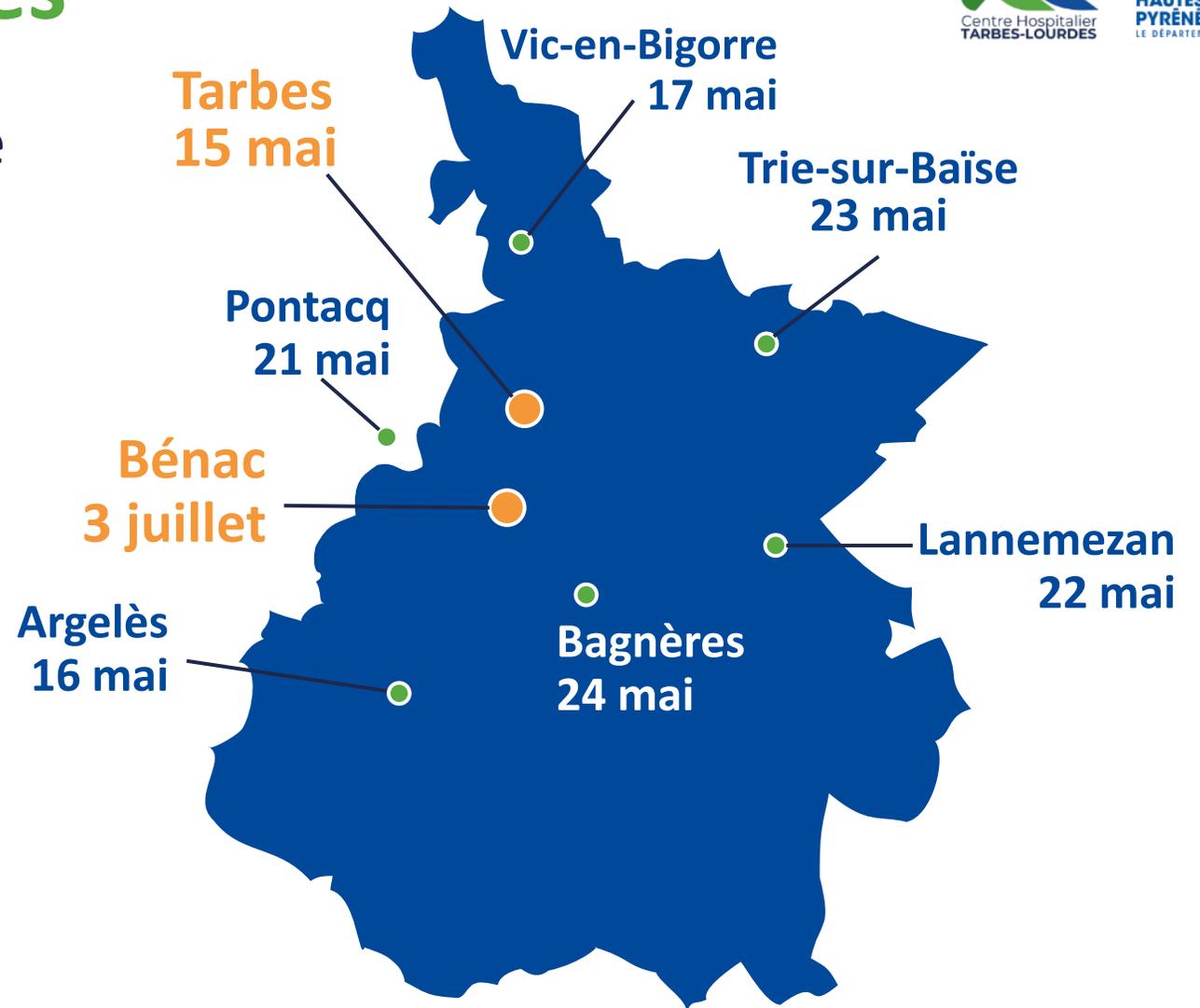
## 22 temps d'échanges

avec les porteurs du projet,  
en différents formats



# Les réunions publiques

- **2 grands débats** en ouverture et clôture de la concertation, retransmis en ligne
- **6 réunions d'information** dans les différents territoires concernés par le projet



+ 5 rencontres sur les marchés :  
à Tarbes, Argelès, Lannemezan,  
Bagnères et Lourdes

# Les ateliers

## 4 ateliers ouverts à tous

pour approfondir des aspects précis du scénario de nouvel hôpital en site neuf

▶ **Visioconférence - 11 juin**  
Accès à l'hôpital

▶ **Tarbes -13 juin**  
Avenir du site actuel

▶ **Lourdes -12 juin**  
Avenir du site actuel

▶ **Lanne - 26 juin**  
Intégration locale du projet

# Les forums dédiés

5 forums dédiés pour recueillir les points de vue de publics spécifiques

Date	Sujet	Public
23 mai	Quelle qualité de services à l'hôpital ?	Résidence autonomie Cité des Roses
5 juin	Vers quelle évolution de l'offre de soins ?	Personnel du CHTL
13 juin	Quels services au personnel pour améliorer l'attractivité ?	Etudiants de l'IFMS
18 juin	Quel lien entre hôpital et médecine de ville ?	Professionnels de santé
25 juin	L'hôpital de demain, vous le voyez comment ?	Internes et étudiants en médecine

# Le contexte du projet

*Réunions publiques d'information*



# Des enjeux nationaux à prendre en compte

- Développement de **l'ambulatoire**
- Fonctionnement en **groupement hospitalier de territoire (GHT)**
- Accroissement des **affections chroniques** / polypathologies
- Volonté d'**aller vers** les publics éloignés des soins
- Difficultés à **attirer le personnel** de soin et à le fidéliser
- Exigence de **confort**
- Avancées de la **technologie** : numérisation, robotique...
- Exigence **environnementale** : performance énergétique, gestion des effluents



# Notre situation actuelle



## Tarbes

Médecine  
chirurgie  
obstétrique



## Lourdes

Médecine  
chirurgie

- 2 hôpitaux distants de seulement 25 km
- Activités en doublon
- Locaux vieillissants
- Difficultés financières, coûts élevés pour la maintenance
- Inadaptation aux évolutions de la santé
- Volonté de doter le territoire d'un hôpital performant, support du groupement hospitalier de territoire (GHT)

# Les scénarios envisagés

*Réunions publiques d'information*



# Scénario « 0 »

## Maintien des sites actuels

- À Tarbes
  - Remise à niveau des installations techniques
  - Réhabilitation de l'ensemble des réseaux
  - Remplacement des sols du couloir rez-de-chaussée
  - Recréation des secteurs de logistique hôtelière
- À Lourdes
  - Renforcement et reconstruction de certains bâtiments

Les +

**Coût moindre**  
**Maintien d'une organisation connue par les patients et les soignants**

Les -

**Co-activité avec le chantier**  
**Perte de stationnement**  
**Organisation problématique des plateaux**  
**Organisation des flux insatisfaisante**  
**Aucune évolutivité**  
**Configuration déficitaire**

# Scénario 1

## Réhabilitation de La Gespe / mise aux normes sismiques du site de Lourdes

- Réhabilitation (réseaux, sol RDC) et restructuration partielle du site de Tarbes (création d'un bâtiment logistique)
- Mise en conformité parasismique du site de Lourdes

**452 lits et places**  
(366 à Tarbes,  
86 à Lourdes)

**56 000 m<sup>2</sup>**  
et **19 600 m<sup>2</sup>**

**314 M€**  
toutes dépenses  
confondues

**10 ans**  
**de travaux**

**Les +**

Maintien d'une organisation connue par les patients et les soignants  
Mise aux normes et standards actuels des bâtiments

**Les -**

Longue co-activité avec le chantier  
Coût élevé  
Perte de stationnement  
Organisation problématique des plateaux de soins  
Organisation des flux insatisfaisante  
Aucune évolutivité

# Scénario 2

## Regroupement des établissements à La Gespe

- Extension à l'est et à l'ouest du bâtiment existant
- Création d'un bâtiment logistique
- Réorganisation des secteurs de soin
- Construction de 2 nouvelles unités d'hospitalisation
- Fermeture de l'hôpital de centre-ville de Lourdes

452 lits et places à Tarbes	56 000 m <sup>2</sup>
271 M€ toutes dépenses confondues	11 ans de travaux

Les +

Modernisation des services  
Amélioration du confort  
Mise aux normes et standards  
actuels du bâtiment

Les -

Longue co-activité avec le chantier  
Organisation encore imparfaite des  
plateaux des soins  
Logistique complexe : bâtiment  
déconnecté, pas d'automatisation  
Difficultés d'accès et de  
stationnement

## Scénario 3

# Construction d'un nouvel hôpital en site commun à Lanne

- Nouvel hôpital à Lanne (au cœur de la population départementale, équidistant de Tarbes et de Lourdes)
- Accès de plain-pied à 3 niveaux
- Création d'une plateforme logistique (desservant 5 autres établissements)
- Séparation et automatisation des flux logistiques
- Fermeture des 2 anciens hôpitaux
- Création de 17 lits et places de médecine gériatrique de proximité

442 lits et places	64 450 m <sup>2</sup>
260 M€ toutes dépenses confondues	3 ans de travaux

Les +

Regroupement des activités et optimisation des plateaux techniques  
Accueil et confort des patients  
Conditions de travail facilitées et meilleure attractivité  
Cadre de qualité  
Coûts de fonctionnement maîtrisés

Les -

Nouvelles habitudes pour tous  
Effets sur l'environnement à prendre en compte (relief)  
Risque sismique moyen



# Comparaison des scénarios

	Maintien des sites	Réhabilitation des 2 sites	Regroupement à Tarbes	Nouvel hôpital
Adaptation aux nouveaux enjeux de santé	Red	Red	Yellow	Green
Offre et conditions de soins	Orange	Orange	Yellow	Green
Confort des patients et du personnel	Red	Yellow	Yellow	Green
Fonctionnement en phase travaux	Orange	Red	Red	Yellow
Impact sur l'environnement	Green	Green	Yellow	Orange
Impact financier	Yellow	Orange	Orange	Yellow



# Les modalités de réalisation d'un nouvel hôpital à Lanne

*Réunions publiques d'information*

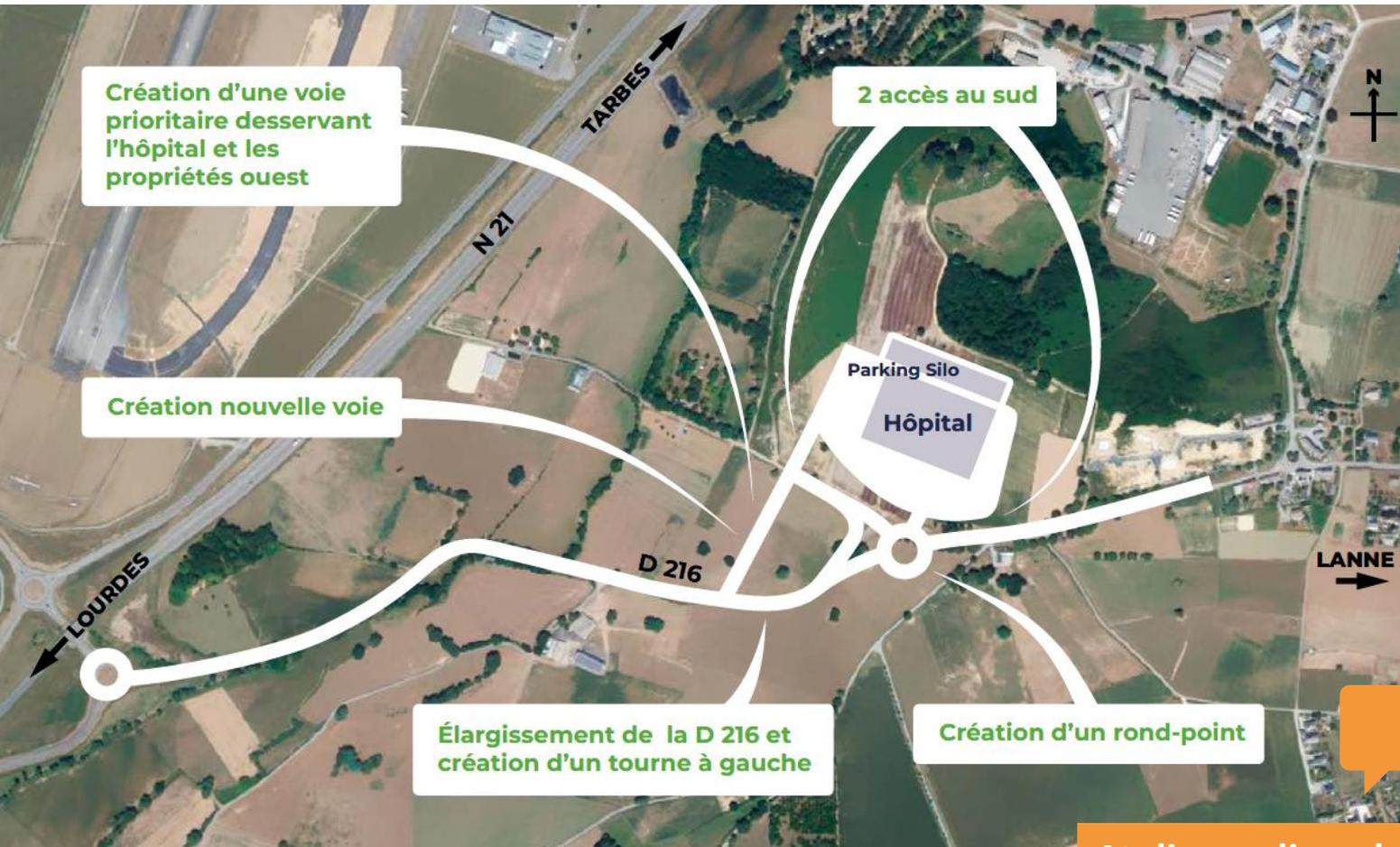


# L'offre et le parcours de soins

- Adaptation aux besoins spécifiques du territoire
- Prise en compte de l'accroissement des maladies chroniques
- Logique de parcours de soins territorialisés
- Maintien de lits de proximité
- Développement des places ambulatoires
- Intégration des solutions numériques
- Davantage de spécialités pour réduire le recours aux hôpitaux extérieurs au département
- Évolutivité pour faire face aux crises et aux nouvelles pratiques



# L'accès au site



- Site à proximité immédiate d'un échangeur de la RN21
- Aménagements de la RD216
- Projet d'extension du réseau de transport en commun de l'agglomération Tarbes-Lourdes
- Stationnement gratuit, parkings dédiés aux patients en affections chroniques

Atelier en ligne le 11 juin



# L'attractivité et le confort

## • Pour les soignants

- Plateaux de soins modernes
- Services au personnel (repos, conciergerie)
- Réduction de la pénibilité (aide au levage des patients, optimisation des flux logistiques...)
- Nouvel internat

## • Pour les patients

- Cadre agréable (vue panoramique sur les Pyrénées)
- Accueil spacieux, flux distincts, possibilité de préadmission numérique
- Chambres essentiellement individuelles



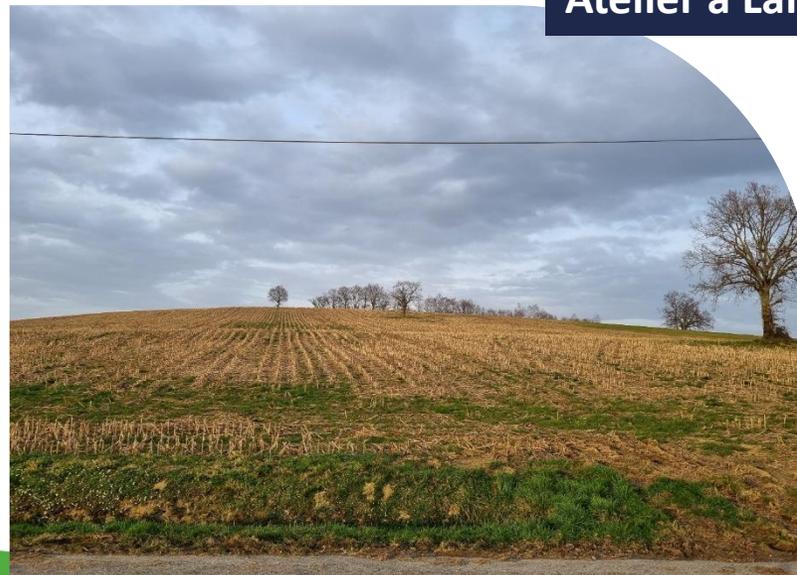
# L'environnement et le paysage



- Enjeux de biodiversité à l'ouest de la parcelle
- Très peu d'habitations
- Amélioration de la performance énergétique (orientation, isolation, panneaux solaires) et de la consommation d'eau
- Traitement des effluents (2 options à l'étude)



Atelier à Lanne le 26 juin



# L'avenir des sites actuels

À **Tarbes** : site d'environ 167 000 m<sup>2</sup>

- Maintien de l'IFMS, de l'établissement français du sang (EFS)
- Prise en compte du risque inondation



À **Lourdes** : site d'environ 40 000 m<sup>2</sup>

- Vulnérabilité au risque sismique



Ateliers dédiés les 12 et 13 juin

# Financement et calendrier

*Réunions publiques d'information*



# Financement



Coût total

**341 M€**

toutes dépenses confondues  
valeur finale estimée  
(la révision des prix est intégrée)

Aides de l'Etat

**210 M€**



**Merci  
de votre  
attention**

**[www.ch-tarbes-lourdes.fr](http://www.ch-tarbes-lourdes.fr)**



# Les règles de prise de parole



Demander  
la parole



Proposer des avis  
argumentés



Prises de parole  
concises (3')